

Piscine La Fayette - Tarification pour groupes dans le cadre d'un partenariat avec l'Office du Tourisme

M. VUILLEMIN, Premier Adjoint, Rapporteur : L'Office du Tourisme de Besançon est de plus en plus sollicité par les responsables de groupes ou les voyageurs pour l'accès aux installations culturelles et sportives de Besançon. Dans ce contexte, il propose de faire bénéficier les groupes (minimum 20 personnes) de tarifs d'accès à la Citadelle et à la piscine La Fayette.

A cet effet, une convention de partenariat serait signée entre l'Office du Tourisme/Syndicat d'Initiative et la Ville de Besançon concernant la piscine La Fayette : l'Office proposerait à la vente un forfait unitaire de 25 F (3,81 €) correspondant à une entrée à la piscine et à la fourniture d'un bonnet de bain, et ceci à compter du 1^{er} mars 2001.

Il est proposé :

- de fixer les tarifs suivants pour la piscine La Fayette :

. entrée unitaire pour groupe de 20 personnes minimum (vente exclusive à l'Office du Tourisme) : 25 F (3,81 €),

. bonnet de bain (partenariat Office du Tourisme) : gratuité,

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention de partenariat avec l'Office du Tourisme/Syndicat d'Initiative.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Sports et Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 1^{er} mars 2001.